



Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles 75010 PARIS

Tél. : 01 58 39 30 12 / fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Paris, le 18 mars 2022

Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale,

de la Jeunesse et des sports

110 rue de Grenelle 75007 Paris

Objet : Préavis de grève le 22 mars 2022.

La Fédération des syndicats SUD éducation dépose auprès de vous, conformément à la législation en vigueur, un préavis de grève couvrant la journée du 22 mars 2022, l'ensemble des personnels travaillant dans les établissements scolaires (AED, AESH, enseignant-e-s, personnels administratifs, sociaux et de santé, personnels éducatifs, titulaires ou précaires, de droit public ou de droit privé, employé-e-s par le ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports, le Ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des Collectivités Territoriales, le Ministère des affaires étrangères ou via l'AEFE, le Ministère de la fonction publique).

Les personnels se mobiliseront pour :

- la titularisation sans condition de tous les personnels AED qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur-trice scolaire ;
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;
- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chefs d'établissement : pour un recrutement académique ;
- la suppression du forfait nuit en internat ;
- l'accès à une formation et l'augmentation du crédit d'heures pour formation ;
- une politique de protection des personnels dans le cadre de la crise sanitaire.

Je vous prie de croire, M. et Mme les Ministres, à notre attachement au service public de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse, des Sports, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Nara Cladera, co-secrétaire de la Fédération SUD éducation